

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 11 septembre 2018 : gouvernance de l'établissement, programme d'études économiques 2019-2021, observatoire structurel de l'horticulture et de la pépinière ornementale

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières, s'est réuni le 11 septembre 2018, sous la présidence de Dominique Boutillon.

Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 et gouvernance de FranceAgriMer

Les professionnels ont été informés de l'avancement des travaux concernant l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de performances (Cop) de l'établissement pour la période 2019-2023, présenté au conseil d'administration de FranceAgriMer du 19 juin dernier. Les travaux concernant l'évolution de la gouvernance de l'établissement ont également été présentés.

Programme d'information et d'études économiques de FranceAgriMer : les orientations 2019-2021

FranceAgriMer a présenté aux membres du conseil spécialisé « horticole » les grandes orientations du programme d'information et d'études économiques pour les trois années à venir.

Le conseil d'administration de l'établissement a, en effet, retenu six grandes orientations pour le programme 2019-2021 :

- consolider et enrichir les bases de données sur les filières, qui constituent un socle d'informations pour les analyses ;
- faire évoluer le travail de suivi de la conjoncture, nécessaire à la connaissance des marchés pour mieux répondre encore aux attentes des acteurs des filières ;
- renforcer les travaux nécessaires à l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, dont les missions seront renforcées à la suite des États généraux de l'alimentation ;
- poursuivre et faire évoluer les travaux qui nourriront la « Commission internationale » (données de commerce extérieur, veilles concurrentielles internationales, études de compétitivité, ...)
- initier des travaux permettant d'éclairer la problématique « filières et territoires » ;
- développer les travaux « multi-filières » (bioéconomie, nutrition animale, coproduits, consommation hors domicile, ...).

La construction du programme d'études 2019 s'appuiera sur un partenariat renforcé avec les interprofessions autour de conventions-cadre, visant à améliorer la complémentarité des actions et à favoriser les synergies sur les données et études économiques mais également sur d'autres sujets comme l'export.

Observatoire structurel de l'horticulture et de la pépinière ornementale : les résultats 2017 montrent une amélioration de la situation

Les résultats 2017 de l'Observatoire structurel de l'horticulture et de la pépinière ornementale ont été présentés en conseil.

Réalisé par le cabinet AND international, pour le compte de FranceAgriMer, cet observatoire a pour objectif de suivre les entreprises professionnelles de l'horticulture et de la pépinière ornementale et d'analyser les évolutions par rapport aux enquêtes précédentes.

L'observatoire 2017 a recensé 3 308 entreprises professionnelles produisant et commercialisant des végétaux d'ornement en France métropolitaine (hors Corse), réalisant un chiffre d'affaires total cumulé de 1 639 millions d'euros HT, dont 13,4 % sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière (agriculture, commerce de détail, vente de services, ...).

Le chiffre d'affaires « horticole » (correspondant à la vente de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers) a représenté 1 417 millions d'euros HT en 2017, dont 12,7 % environ réalisés en négoce (achat-revente de végétaux en l'état). Le chiffre d'affaires « production » (ventes de végétaux produits sur l'exploitation) a représenté 1 215 millions d'euros HT.

En 2017, le secteur de production a employé 18 274 équivalents temps plein, y compris les chefs d'entreprises, dont 10 605 emplois salariés permanents (58 %), avec une surface globale de culture de 16 152 hectares, dont 1 570 hectares couverts en serres et tunnels et 2 009 hectares de plateformes hors sol (conteneurs).

Les grandes évolutions à noter sont les suivantes :

- une dynamique d'évolution qui traduit une amélioration de la situation : après une période, amorcée en 2011, de contraction des structures de production et de baisse du chiffre d'affaires, l'évolution constatée entre 2015 et 2017 révèle une stabilisation des ventes en valeur et une amélioration de certains ratios de productivité. Si le nombre d'entreprises continue à diminuer à un rythme de l'ordre de 5 %/an, les chiffres d'affaires horticole et production restent quasi-stables entre 2015 et 2017, après la baisse de près de 20 % constatée entre 2011 et 2015 ;
- des projets d'investissements plus nombreux et orientés vers la production, qui traduisent l'amélioration de la situation et de la confiance des entreprises.

Pour en savoir plus : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/57504/557685/file/SYN-HOR%20R%C3%A9sultats%20Obs%20Structurel%202017.pdf>

Pour en savoir plus, les dernières données économiques disponibles sur la filière « horticole » sont consultables sur le site internet de FranceAgriMer :

[http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2018/Conseil-specialise-horticole-de-FranceAgriMer-du-11-septembre-2018/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Horticulture/2018/Conseil-specialise-horticole-de-FranceAgriMer-du-11-septembre-2018/(filiere)/2)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
